

Renforcer et accompagner la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

Dans un contexte de mutations rapides des métiers, de transitions numériques, écologiques et organisationnelles, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) constitue un levier stratégique majeur pour sécuriser les parcours professionnels et renforcer la performance des entreprises.

Les organismes de formation ont un rôle stratégique pour les enjeux d'emplois et de compétences, mais restent encore insuffisamment outillés pour intégrer pleinement la GPEC dans leurs pratiques.

Renforcer les capacités des organismes de formation en matière de GPEC permettrait de mieux anticiper les évolutions des compétences, d'adapter plus rapidement l'offre de formation aux besoins réels du marché du travail et de contribuer plus efficacement au développement des compétences tout au long de la vie.

Mieux outiller les organismes de formation à la GPEC

Pour renforcer le rôle des organismes de formation dans la GPEC, plusieurs axes d'action peuvent être développés :

- **Développer les compétences internes des équipes pédagogiques et de direction**
Former les professionnels de la formation aux fondamentaux et aux outils opérationnels de la GPEC : analyse prospective des métiers, cartographie des compétences, identification des compétences émergentes etc.
- **Mettre à disposition des outils et méthodologies partagés**
Concevoir et diffuser des outils de GPEC et des méthodologies adaptées.
- **Renforcer les partenariats avec les acteurs économiques et institutionnels**
Favoriser les coopérations entre organismes de formation, entreprises, branches professionnelles, observatoires des métiers et territoires afin de croiser les données, partager les besoins en compétences et co-construire des réponses formation adaptées.

Un meilleur outillage des organismes de formation à la GPEC aurait des effets positifs directs pour les entreprises. Cela engendrerait une **meilleure anticipation des besoins en compétences**, réduisant les tensions de recrutement et les inadéquations entre offres de formation et réalités métiers. Avec des **parcours de formation plus ciblés et opérationnels**, les organismes de formation peuvent être des partenaires stratégiques pour un bassin économique.

Pour les apprenants, cette approche permettrait :

- Une **meilleure lisibilité des compétences à acquérir** et de leurs débouchés professionnels.
- Un renforcement de l'**employabilité sur le long terme** grâce à des compétences en adéquation avec les besoins actuels et futurs du marché du travail.

Renforcer et accompagner la GPEC au sein des organismes de formation peut favoriser un cercle vertueux au bénéfice des parties prenantes du territoire, tout en contribuant à une adaptation continue des compétences face aux transformations économiques et sociétales.